

N'est-ce pas la preuve que son accord commercial ne vaut pas le papier sur lequel il est écrit?

**L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Céréales)):** Monsieur le Président, le député devrait savoir qu'il ne s'agit pas d'un nouveau programme. Les États-Unis l'appliquent constamment depuis deux ans et demi. Nous nous y opposons énergiquement. Tous les députés devraient savoir que, ce matin, notre ambassadeur à Washington a présenté nos objections au secrétaire américain de l'Agriculture.

Si cela l'intéresse, le député devrait également savoir que la semaine dernière la Communauté européenne a décidé de vendre à l'Union soviétique environ un million de tonnes de blé d'intervention. Nous nous y opposons énergiquement. D'après nous, la subvention que représente cette vente s'élève à environ 200 \$ la tonne. Nous sommes mécontents et nous faisons notre possible pour protester et faire savoir aux Européens et aux Américains que, à notre avis, c'est une mesure qui aura des résultats négatifs.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, c'est très rassurant, et les agriculteurs vont en être fort satisfaits. Cela va leur rapporter beaucoup d'argent aujourd'hui ou demain.

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT NE MET PAS FIN À L'ACCORD

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Maintenant, je voudrais retourner au premier ministre, à qui j'ai posé ma question. Étant donné que l'Accord stipule à la page 36 que les parties doivent veiller et assurer qu'en aucune façon on n'enfreigne même l'esprit de cet Accord dans l'intervalle entre l'entente préliminaire et le document final; étant donné que les Américains ont démontré à maintes reprises qu'ils n'ont aucune intention de respecter l'entente préliminaire, pourquoi, d'une part, devrions-nous croire qu'ils ont l'intention de respecter l'entente finale et pourquoi, d'autre part, le premier ministre ne met-il pas fin à cette comédie et ne déchire-t-il pas cet Accord afin d'y mettre fin le plus vite possible?

● (1425)

[Traduction]

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, le député voudrait peut-être avoir l'obligeance de se reporter aux «éléments de l'accord» et faire remarquer que c'est la première fois que, dans un accord commercial, les deux parties se sont mises d'accord pour qu'il n'y ait pas de subventions à l'exportation dans ce domaine. Cela constitue un progrès très important dans la réforme du commerce agricole.

ON DEMANDE DE RETARDER LA DATE DE LA SIGNATURE

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la ministre du Commerce extérieur. Nous venons d'avoir confirmation que les responsables canadiens et américains ne se rencontreront pas une dernière fois, sans doute avant le 30 novembre, pour s'entendre sur le libellé définitif de l'entente.

Comme il est pratiquement certain que les comités de la Chambre et la Chambre elle-même n'auront pas suffisamment de temps pour examiner ce document crucial, que le premier ministre a décrit comme l'accord le plus important de l'histoire de notre planète, sinon de l'univers, la ministre peut-elle

### Questions orales

s'engager à prendre la mesure qui s'impose en l'occurrence, soit à demander directement aux États-Unis de reporter la date limite d'au moins deux mois?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, les négociations ont été interrompues pour permettre aux Américains de célébrer leur fin de semaine de l'Action de grâce. Les négociateurs se réuniront à nouveau pour régler les quelques détails qui restent au début de la semaine et nous attendons la publication de leur rapport sous peu.

### LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** Monsieur le Président, si les Américains ont des grâces à offrir, c'est bien au gouvernement canadien en l'occurrence. Personne ne voudrait empêcher les Américains de fêter l'Action de grâce, et c'est pourquoi la version définitive sera retardée; c'est tout à fait compréhensible. Cependant, tous les Canadiens veulent—les habitants de la Colombie-Britannique ont même manifesté hier à ce sujet—avoir la possibilité d'étudier sérieusement l'entente. C'est normal.

Compte tenu de ce qui précède, j'ai une question à poser à la ministre. Étant donné l'importance que le gouvernement et elle ont accordée à cette question, pourquoi est-il exagéré de demander une prolongation du délai d'au moins deux mois pour permettre au comité de faire son travail, au Parlement d'examiner l'entente et aux Canadiens d'en comprendre la teneur?

**L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, nous estimons avoir suffisamment de temps, dans le cadre du processus parlementaire, pour poursuivre le débat amorcé par la Commission Macdonald qui a entrepris une étude de deux ans sur la question, grâce à un budget de 20 millions de dollars, par les commissions sénatoriales, en consultation avec les groupes consultatifs sectoriels du commerce extérieur, bref, grâce à tous les mécanismes de consultation auxquels nous avons eu et aurons recours à l'avenir.

J'ajoute que les Canadiens ont de bonnes raisons d'être reconnaissants envers le gouvernement actuel, notamment pour le meilleur rendement économique de tout le monde occidental.

Si nous ne profitons pas des avantages d'une entente de libre-échange, ce sera bien à cause des députés de l'autre côté de la Chambre.

ON DEMANDE DE PUBLIER LE LIBELLÉ CONVENU

**L'hon. Edward Broadbent (Oshawa):** La ministre est charmante, comme à son habitude. Monsieur le Président, d'après nos renseignements, les négociateurs se sont déjà entendus sur 80 à 90 p. 100 du libellé de l'entente, et les premiers ministres provinciaux, qui doivent se rencontrer dans une autre ville du pays cette semaine, aimeraient pouvoir examiner le document préparé. Le gouvernement aura-t-il au moins la politesse de leur présenter le libellé convenu entre les deux parties, pour leur permettre de l'examiner, et de le remettre simultanément au comité pour permettre aux autres Canadiens de prendre connaissance de la teneur de l'entente? La ministre s'engage-t-elle à le faire?